



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°216 du lundi 28 janvier 2019

C.C.A.S. :

Le repas du C.C.A.S. destiné aux personnes âgées de 65 ans dans l'année, se déroulera le dimanche 03 mars 2019. Les habitants qui réunissent les conditions de participation et qui n'auraient pas reçu d'invitation d'ici le 15 février doivent se signaler en mairie.

Recensement militaire : (enfants nés en 2003)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **janvier-février -mars 2003** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Enquête publique – Sté Parc Eolien COULGENS – SAINT ANGEAU :

Une enquête publique en vue de construire et exploiter un parc éolien composé de 5 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Coulgens, Val de Bonnieure et Aussac-Vadalle aura lieu du 05 février 2019 au 9 mars 2019 inclus.

M. LACOTTE Jacques a été nommé commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie pendant toute la durée de l'enquête, sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Le Commissaire Enquêteur recevra en personne, en mairie d'Aussac-Vadalle, les observations du public, le samedi 16 février de 9h00 à 12h00 et le lundi 25 février de 14h00 à 17h00.

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du 18 février au 22 février 2019. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte : 06.75.75.72.68

Grand débat National :

Dans le cadre du Grand Débat National souhaité par le Président de la République et sur proposition de la préfecture nous avons mis à votre disposition **un cahier de contribution citoyenne** pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire part de leurs opinions sur les thèmes de la transition écologique, de la fiscalité et des dépenses publiques, de la démocratie et de la citoyenneté et de l'organisation de l'Etat et des services publics.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter sur le site : www.granddebat.fr